

Le Verdin



La gazette info de l'AMCBDC

F.dito

Le Verdin numéro 2 est de sortie! Le premier numéro publié au mois d'aout a recueilli de bons commentaires et quelques pistes pour l'améliorer. J'espère que ce second numéro correspondra plus à vos attentes et qu'il vous permettra, de nouveau, de vous tenir informé sur la vie de votre association, et plus généralement de tout ce qui touche de près ou de loin à la chasse des migrateurs.

En ce début de mois de septembre, nous pouvons déjà réaliser un premier bilan de cette nouvelle saison de chasse qui débute. L'ouverture sur le DPM s'est très bien déroulée, et les quelques persévérants qui ont bravé les éléments (mauvais temps, grosses marées) ont été récompensés de leurs efforts. Sur le DPF, l'ouverture s'est également bien déroulée. Bécassines, colverts et quelques chevaliers étaient également au rendez-vous, mais en moindre quantité que sur le DPM. L'absence de lune et la proximité immédiate de baschamps bien en eau n'ont pas facilité la tâche des quelques sauvaginiers qui espéraient accrocher une sarcelle ou un souchet à leur tableau de chasse.

En bref, un début de saison assez prometteur, en espérant bien évidemment que chacun pourra continuer d'en profiter dans les mois à venir, avec de bonnes conditions météos et de beaux mouvements d'oiseaux.

Le mois d'aout a encore une fois été très riche d'évènements pour l'AMCBDC, comme vous pourrez le découvrir dans les pages suivantes. Le portrait du mois est consacré à une figure de notre association. Nous avons également ajouté une petite rubrique « récit ». Un grand merci au premier conteur, qui nous a envoyé ce beau souvenir de jeune sauvaginier.

En ce début de mois, je vous souhaite également une excellente ouverture générale le 21 septembre prochain.

Bonne lecture et rendez-vous pour le prochain numéro.

Amitiés en St-Hubert.

Marc Dachicourt

Secrétaire de l'AMCBDC

Informations nationales et régionales

Alors que la plupart des Associations de Chasse Maritime de France ont renouvelé leurs baux de chasse sur le DPM avec plus ou moins de difficultés, les chasseurs du DPM de Charente-Maritime se trouvent confrontés à un gros os... Quand la LPO s'en mêle, c'est tout de suite moins facile et surtout injuste et injustifié. Nous vous invitons à lire leur communiqué ici : http://www.acm17.fr/. Et bien évidemment à leur apporter votre soutien en signant la pétition qu'ils ont lancé, en ligne ici : http://www.petitions24.net/acm17

S'entrainer autant qu'on veut à passer l'épreuve théorique du permis de chasser, c'est possible! La Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, mettent à votre disposition ce service en ligne de préparation à l'épreuve théorique du permis de chasser.

http://www.reussite-permisdechasser.com/

Les infos de la fédé du Pas-de-Calais

L'arrêté préfectoral fixant les modalités pour la future campagne de chasse est publié. L'ouverture générale est fixée au dimanche 21 septembre à 10h00. A compter de cette date, l'ensemble des espèces terrestres (migratrices et sédentaires) chassables sera ouvert sur le DPM. Pour plus d'infos, rendez-vous ici : http://www.fdc62.com et/ou dans vos mairies où celui-ci est obligatoirement affiché.

Suite à plusieurs remarques concernant le port du gilet fluo, et notamment une information erronée qui serait parue dans le magazine OUKANKOI que plusieurs d'entre-vous nous ont signalé, nous rappelons à chacun que le port du gilet fluo n'est nécessaire en zones humides que lors des battues « grands gibiers ». Par conséquent, sur le DPF comme sur le DPM gérés par l'AMCBDC, <u>il n'est pas obligatoire de porter le gilet fluo pour chasser à la botte</u>. Ceci est également valable au marais, aux abords des étangs, etc. que vous pourriez fréquenter par ailleurs.



Sciences et environnement



Un document important pour la compréhension des migrations des oies cendrées en Baie de Somme, et bien évidemment pour les dates de chasse de ces dernières. Lecture et téléchargement de cette publication ici : http://www.fdc80.com/userfiles/files/Migration%20pr%c3%A9nuptiale%20des%20Oies%20cendr%C3%A9es%20Anser%20dans%20le%20d%C3%A9partement%20de%20la%20Somme.pdf



Pour en apprendre un peu plus sur la migration des oiseaux le long de nos côtes... A quand un travail similaire de la part des chasseurs, qui disposent de données que les autres n'ont pas ? Quand un travail est bien fait, il faut aussi le signaler! Bonne lecture aux courageux: http://www.parc-

opale.fr/bibliotheque/biodiversite/AvifaunemigrBD.pdf



Nos mares de chasse, véritables lieux de biodiversité. Quelques éléments d'actions menées pour qu'elles le restent, grâce à l'entretient que vous réalisez tout au long de l'année : http://www.chasseurdefrance.com/Decouvrir-la-chasse/Nos-

publications/Chasseurs-et-zones-humides-action.html







L'AMCBDC soutient les études engagées par ISNEA :

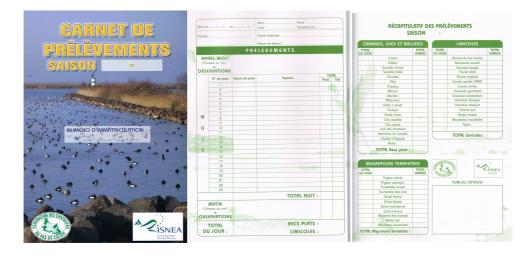


La récolte d'ailes, indispensable aux études menées par <u>ISNEA</u> est reconduite pour la saison 2014-2015. Pour ceux qui souhaitent s'y investir et contribuer, toutes les infos dans le protocole ici :

http://www.ancge.fr/upload/ANCGE /Associations/Recolte dailes/Protocole ancge 2014-2015 22062014.pdf

L'ISNEA lance également une nouvelle étude sur les prélèvements. Pour cela, un carnet de prélèvement spécial a été édité à destination des personnes possédant une installation de chasse de nuit. Celui-ci, contrairement au carnet de prélèvement officiel, intègre toutes les données d'observations que vous pouvez faire à la hutte : nombre de posés, nombre de prélèvés, espèces rencontrées, heures de poses, d'observations, conditions météo, etc.

Attention: Ce carnet ne se substitue au carnet de prélèvement officiel. Il est à remplir en plus de ceux existants! Si parmi les concessionnaires de l'association, certains d'entre-vous sont intéressés pour s'investir dans la démarche, alors rapprochez-vous de notre président, Thierry Forestier, qui vous en remettra un exemplaire et qui vous expliquera son fonctionnement! Par avance merci de votre implication...



Quoi de neuf à l'AMCBDC?

1. Les huttes de la parcelle AL13. Bientôt la fin!

Nous vous en parlions déjà dans le numéro 1 du Verdin. Le dossier est aujourd'hui bien avancé et en cours de finalisation. Les négociations entre les parties sont terminées et les derniers détails, notamment pour les travaux de déplacement des 2 huttes concernées, sont en cours de traitement. Nous devrions pouvoir vous annoncer, dans le prochain numéro, l'accord final, les emplacements retenus par l'Etat pour le déplacement des huttes et la période qui sera à priori retenue pour les travaux.

2. Le bail de chasse sur le DPM : un dossier complexe à finaliser.

Tout comme pour la parcelle AL13, ce dossier est en cours de finalisation. Cela prends un peu plus de temps que prévu, mais certaines lourdeurs administratives, certains points sur lesquels nous avons été particulièrement vigilants et pour lesquels des modifications doivent encore être apportées, ne nous ont pas permis de signer le bail définitif pour l'instant. Bien évidemment, cela n'enlève rien à notre droit de chasse sur le territoire. Nous pouvons déjà vous annoncer que le loyer a très peu augmenté. Nous nous battons également pour que le territoire actuel ne soit pas amputé d'un seul centimètre carré. La défense des intérêts de tous nos adhérents est notre priorité, malgré les nouvelles contraintes imposées par le cahier de charge. Cela prend donc du temps, mais, ce temps pris aujourd'hui permettra la tranquillité de tous demain. Nous espérons pouvoir vous annoncer la signature du document définitif dans le prochain numéro.

3. On nous a vus sur TF1... et dans la presse locale

Le 11 aout 2014, l'AMCBDC fut mise à l'honneur, lors du journal de 13h00 de TF1. Un reportage certes perfectible, mais pour une première... Nous ferons tout pour recommencer l'an prochain, bien évidemment.

Retrouvez le reportage ici, à partir de la 27^{ème} minute : http://videos.tf1.fr/jt-13h/2014/le-13-heures-du-11-aout-2014-8463811.html

Un article paru dans la Voix du Nord, pour le retour des moutons en baie de Canche : http://www.lavoixdunord.fr/region/le-touquet-le-long-de-la-baie-de-canche-les-moutons-ont-ia36b49168n2331458?xtor=RSS-2

Un autre, dans les Echos du Touquet, le réveil de Berck et Montreuil Hebdo, sur l'ouverture sur le DPM :



4. Vie associative

Les permanences assurées au siège de l'association passent en mode hiver :

En effet, à partir de ce mois de septembre, les permanences auront lieu désormais uniquement le 2^{ème} mercredi du mois, de 19h00 à 20h00. 2 administrateurs minimum seront présents pour vous recevoir lors de celles-ci. Si toutefois, vous aviez une question qui demande une réponse urgente entre 2 permanences, n'hésitez-pas à nous contacter par mail ou à questionner un administrateur ou un garde que vous pourriez rencontrer sur le terrain. Nous nous efforcerons de vous répondre rapidement.

Le calendrier des permanences sera affiché à l'entrée de nos locaux, avec les administrateurs « normalement » présents, pour vous recevoir.

Vous le trouverez également en ligne, sur notre site, ici : www.baie-de-canche.com/contact/

Le ramassage des déchets : l'affaire de tous, toute l'année...

Il n'est pas inutile de vous rappeler que le ramassage des déchets doit être effectué tout au long de l'année par vos soins. Qu'ils soient gros ou petits, qu'ils vous appartiennent ou non, il est de votre devoir de faire le maximum pour que notre baie reste propre! Nous comptons sur votre civisme et votre grande volonté!





L'AMCBDC est sur facebook :



Et oui... Ca n'était pas encore le cas il y a peu! Mais c'est aujourd'hui chose faite. Vous pouvez retrouver l'AMCBDC sur facebook à l'adresse suivante : https://www.facebook.com/AMCBDC

En complément de notre site internet, vous y trouverez plus particulièrement les dernières actus de l'association, les agendas et toutes les communications que nous jugerons utiles de partager sur ce média.

Plainte d'EDEN62 en gendarmerie contre l'AMCBDC :

Encore une fois et pour la deuxième année consécutive, EDEN62, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Baie de Canche, a porté plainte contre l'AMCBDC et notre président a du répondre aux questions de la gendarmerie. En cause, cette fois-ci, un fauchage de mare dans la parcelle AL13, ce qui nous a valu une plainte pour « dégradation de milieux dans un espace

protégé ». Pas de panique toutefois, nous verrons la suite donnée à celle-ci par la justice. Mais cela montre bien à qui nous avons à faire...

Le calendrier des réunions des prochaines semaines :

Vendredi 11 septembre : RDV avec Mme Marguerite, Conseillère Générale, dans le cadre du

renouvellement du bail sur le DPM

Vendredi 11 septembre : commission Gibier d'Eau/ FDC62

20 septembre : Participation aux journées du patrimoine

Et bien d'autres encore, qui viendront s'ajouter aux nombreux rendez-vous téléphoniques, conseil d'administration, etc.

Une histoire de chasse, de chasseurs, un moment de vie en baie...

Il y a un peu plus d'un an, en janvier 2013, on est parti en Baie de Canche, il faisait -5℃ et il neigeait. Nous sommes deux jeunes huttiers relativement inexpérimentés, c'est l'une des premières fois que nous sommes confrontés à de telles conditions météos. Nous allons en baie sans savoir ce qu'il pourra se passer... Une fois installés, prêt à passer une bonne nuit

entre copains, nous avons vite pris conscience qu'on n'était pas dans une nuit comme les autres, les coups de fusils des huttes aux alentours qu'on entendait retentir nous annonçant qu'une grosse nuit de migration se préparait. Un privilège pour nous jeunes huttiers et surtout la récompense d'une année ou nous avions brûlé nos nuits pour observer ces canards qui nous font tant rêver. Cette nuit là ils étaient bien présents et ils nous ont offert un magnifique spectacle avec des poses somptueuses. Le tableau fut au rendez-vous. Mais il était bien secondaire, tellement les émotions procurées par les nombreuses poses nous avaient fait chavirer dans un autre monde. Nous accordons une attention particulière à respecter le gibier. Cela



nous semble très important. Cette nuit là restera gravée longtemps dans ma mémoire et dans celle de mon camarade de nuit. Nous avons eu beaucoup de chance de nous trouver là cette nuit là, et bien évidemment, nous espérons revivre encore pareils moments en baie de Canche, dans les années à venir.

Mickaël Leroy

Portrait



Patrick Fait, garde particulier de l'AMCBDC depuis 1997.

Le Verdin : Patrick, peux-tu te présenter, en quelques mots ?

Je suis originaire d'Etaples sur mer où j'ai grandi, plus particulièrement à la Cité Bel'Air, face à la baie de Canche. J'ai 55 ans. Marié et père de 3 enfants. Je travaille comme agent d'entretient dans un lycée professionnel à Etaples.

LV: Depuis quand chasses-tu?

Je chasse depuis l'âge de 16 ans. J'ai toujours chassé en baie de Canche. Mon premier permis remonte à 1975. Ce fut aussi l'année de ma première carte d'adhérent à l'AMCBDC. Je chasse essentiellement à la botte, aux volées du matin et du soir. Je vais à la hutte de temps en temps,

sur invitation des copains. Je ne chasse quasi-exclusivement qu'en baie de Canche. Il m'arrive de trainer mes bottes en plaine, lorsque je suis invité.

LV: A quand remonte ton implication au sein de l'association?

Je me suis rapproché du Conseil d'Administration en 1997. Je souhaitais devenir garde particulier, pour apporter mon aide au Conseil d'Administration dans la gestion de l'association. Pouvant être souvent sur le terrain, cette fonction me convenait assez bien. J'ai donc passé les examens, obtenu mon assermentation et je suis depuis cette année là, garde particulier bénévole de l'AMCBDC.

LV: En quoi consistent tes missions?

Mes missions sont assez simples et communes aux gardes particuliers :

- faire respecter le règlement intérieur de l'association
- relever les infractions et en rendre-compte au CA
- Aider les nouveaux adhérents à appréhender et connaître le territoire, en les accompagnants à leur demande ou lorsque je les rencontre sur le terrain.
- Signaler tous problèmes, toutes pollutions, alerter sur les dangers, etc., rencontrés sur le territoire aux membres du conseil d'administration et aux adhérents lorsque c'est nécessaire.

LV : Tu es le seul à réaliser ces missions ?

Non, nous sommes actuellement 4 gardes particuliers au sein de l'association. Je suis le plus ancien encore en activité. Sur le territoire, vous pourrez donc rencontrer aussi Dominique Caffier, Claude Briche et Christophe Harlé, qui ont exactement le même rôle que moi.

LV : Combien de temps consacres-tu à ces missions ?

Ca représente environ 6h/semaine, sur toute la saison de chasse. Il faut ajouter à cela, quelques contrôles de nuit dans les huttes. Par exemple, l'an passé, nous avions réalisé une dizaine de sorties de nuit pour ces contrôles. Évidemment hors saison de chasse, le temps consacré est beaucoup moins important.

LV : Pour finir, as-tu un message particulier pour nos adhérents ?

Il sera simple. Respectez les gardes particuliers de l'association. Nous sommes là pour vous aider. Nous sommes encore trop souvent confrontés à des situations irrespectueuses et conflictuelles. Respecter le territoire, le règlement intérieur et tout se passera pour le mieux pour nous tous.

LV : Merci pour le temps que tu nous as accordé pour cette petite interview.

Vous pouvez toujours nous envoyer vos critiques, remarques, suggestions d'articles, de rubriques, etc. Nous sommes également preneurs de vos contributions photographiques, écrites, etc., qui permettront d'alimenter ce « canard ». Bref, tout ce qui pourrait conquérir à l'amélioration de cette « Gazette info » de votre association, que vous pouvez faire vivre autant que nous !

Pour cela, rendez-vous au siège de votre association ou sur la boite mail de notre site internet... Toutes les coordonnées ci-dessous :



Association Maritime des Chasseurs de la Baie De Canche

Maison de la baie et de la nature

Cité Bel Air

62630 Etaples

Tel/Fax: 03 21 84 66 33

site: http://www.baie-de-canche.com

email: amcbdc@baie-de-canche.com

Permanences : Tous les mercredis en juin, juillet, aout et le 2^{ème} mercredi de chaque mois le reste de l'année de 19h à 20h